## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 06 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 06 octobre à 20 heures 00, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Dambenoît-lès-Colombe convoqué le 26 septembre deux mille vingt-trois, en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François-Régis GRANDVOINET et de Madame Alicia DAVAL secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 10

<u>Etaient présents</u>: Alain ABERARD, Quentin BEY, Ludovic COTIN, François-Régis GRANDVOINET, Jean-Marie PHILIPPE, Valérie SEYDEL.

Etaient absent: Sylvain NOEL

Absent excusé : Céline COUTURIER

Absent représenté : Alain ABERARD par Antoine SARMIENTO

Christophe DUHAUT par Jean-Marie PHILIPPE

Le quorum est atteint.

## **ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE:**

Convention avec le CDG médecine préventive Extension du réseau concédé d'électricité pour un bâtiment existant Surplus affouage

## **DELIBERATIONS:**

<u>22-23 Convention avec le CDG médecine préventive</u>: Le conseil décide d'adhérer au service médecine préventive auprès du CDG70. S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget, et autorise monsieur le Maire à signer la convention. Adopté à l'unanimité

23-23 Extension du réseau concédé d'électricité pour un bâtiment existant rue du Ball-Trap : Le SIED va procéder à l'étude détaillée de cette opération. La participation financière demandée par le SIED 70 sera prise en charge par monsieur Beaudoin. Adoptée à l'unanimité

<u>24-23 Surplus affouage</u> : Le prix du surplus d'affouage sera identique au prix de l'affouage de l'année en cours. Adopté à l'unanimité